



Handicap à l'école: les mesures du gouvernement confrontées au terrain

Paris, 4 nov. 2019 (AFP) -

Aujourd'hui, 87% des élèves en situation de handicap "sont à temps plein à l'école": le gouvernement met en avant lundi les effets de son plan pour une école dite "inclusive" mais sur le terrain, le bilan se révèle plus nuancé.

Accueillir "pleinement" les enfants en situation de handicap était une priorité de la rentrée très attendue par les parents, qui s'est traduite par une série de mesures. Parmi elles, le changement de statut des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH), qui sont passés de contrats aidés à des CDD de trois ans renouvelables une fois et transformables en CDI.

4.500 en équivalent temps plein ont été recrutés en plus cette année, portant le total d'accompagnants à 90.000.

Il y a également eu la création de pôles (PIAL) pour coordonner les besoins des élèves avec la mutualisation systématique des aides.

Lundi après-midi, "un comité de suivi de l'école inclusive" réunit au ministère de l'Education Jean-Michel Blanquer, la secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, Sophie Cluzel et plusieurs associations.

"L'éducation nationale est en train de faire du sur-mesure", se félicite d'ores et déjà Mme Cluzel dans un entretien au Figaro avec Jean-Michel Blanquer.

Selon les ministres, aujourd'hui 87% des élèves en situation de handicap "sont à temps plein à l'école. C'est déjà une grande avancée".

"Par rapport à l'an dernier, nous avons divisé par deux le nombre d'élèves en attente d'accompagnement (de 8% à 4%), alors même que le nombre d'enfants en situation de handicap accueillis dans l'école a fortement augmenté", soulignent-ils aussi.

En 2019, 23.500 élèves supplémentaires ont été accueillis.

Qu'en est-il réellement sur le terrain ? "Globalement le bilan de la rentrée n'est pas satisfaisant", nuance auprès de l'AFP Marion Aubry, vice-présidente de l'association TouPI, qui défend les droits des personnes handicapées. "De nombreux enfants ont besoin d'un accompagnement individuel à temps plein et ne bénéficient que d'une aide à temps partiel", explique-t-elle par exemple.

- Une demande "illégal" -

"Comme on manque d'accompagnants, c'est le parent qui râle le plus fort qui a le plus de chance d'être entendu", déplore-t-elle également.

Un constat confirmé par Caroline, maman de Louise, une petite fille trisomique scolarisée en maternelle en Loire-Atlantique, qui bénéficie depuis la rentrée d'un accompagnement de 15 heures par semaine.

"Avant les vacances de la Toussaint, un inspecteur de circonscription m'a demandé si on pouvait garder Louise à la maison pendant les heures où elle n'a pas d'accompagnement", raconte Caroline, qui se dit "minée" par cette demande "illégal".

Après la narration de l'épisode, sur les réseaux sociaux notamment, l'éducation nationale a fait marche arrière.

Mais Caroline l'a vécu comme un "rejet" de sa fille par l'institution.

"Je connais plein de familles à qui on a proposé ce genre d'arrangements+", affirme-t-elle, ce qui "donne le sentiment d'un fossé énorme entre les discours et la réalité".

Pour elle, il faut mettre davantage de moyens pour l'accompagnement humain.

Malgré les mesures mises en place pour améliorer l'attractivité du métier, "nous rencontrons encore des difficultés à recruter" les AESH, "en Ile-de-France notamment", reconnaissent les ministres.

Un mois et demi après la rentrée, nombre d'entre eux n'avaient toujours pas été payés. "Les nouveaux contrats ont été mis en place dans une grande précipitation et tous n'ont pas pu être modifiés en temps et en heure", explique à l'AFP Sophia Catella, du syndicat Snuipp-FSU.

Son autre crainte concerne les PIAL, implantés pour le moment dans 40% des écoles, collèges et lycées.

"On se dirige vers davantage de mutualisation, ce qui signifie que les AESH vont devoir se partager davantage



d'enfants et que tous n'auront pas le nombre d'heures d'accompagnement nécessaires", redoute Mme Catella. "Mais quand on a des remontées de terrain, c'est toujours lorsqu'il y a des dysfonctionnements, pas quand ça se passe bien", tempère-t-elle.

Le gouvernement, lui, se donne trois ans pour réussir un "grand service public de l'école inclusive".
ito/asm/sl

Afp le 04 nov. 19 à 13 51.